



NANÇAY

Lettre d'information n° 22 3 septembre 2022



LE MOT DU MAIRE

La période estivale se termine, la rentrée est là. J'espère que cette période vous a été bénéfique, repos, rencontres amicales et familiales...

Cette rentrée s'annonce incertaine, inflation, coût de l'énergie, une guerre en Ukraine qui n'en finit pas, un équilibre politique difficile en France et des aléas climatiques qui fragilisent notre quotidien.

Malgré toutes ces incertitudes et interrogations, votre Conseil Municipal continue de travailler pour le bien-être des Nançayaises et Nançayais.

Cet été, le village s'est animé avec l'ouverture du camping en juillet qui est un succès par sa fréquentation, ainsi que le marché estival du vendredi soir satisfaisant visiteurs et exposants.

La Nuit des Étoiles, la fête de l'Âne, le tournoi de tennis ont été des succès populaires.

Un regret, l'annulation du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet en raison d'un risque d'incendie très élevé. Il est reporté en 2023.

Merci aux associations, aux bénévoles pour ces moments de partages et de convivialité.

Moment fort de l'année 2022, le 25 août, la visite du jury des « villages fleuris » qui passe tous les 3 ans afin de juger la beauté de notre Village. Les restrictions d'eau sur l'arrosage furent prises en compte. Nous avons un village agréable à vivre, propre avec des aménagements (bancs, poubelles, jeux...). Les plantations de haies et les investissements effectués pour l'économie d'eau ont intéressé le jury. Notre objectif est de conserver notre fleur.

Un regret, suite aux arrêtés de la Préfecture, fermeture de l'eau du cimetière. Elle sera rétablie dès la levée des restrictions.

TRAVAUX : ENFOUISSEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ÉTUDES

• Depuis le début de l'été notre village vit avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h. Expérience concluante qui favorise la biodiversité, assure une meilleure qualité de vie et soulage notre facture d'énergie. Nous allons continuer de réguler l'éclairage public dès ce mois de septembre, les candélabres s'éteindront de 23h30 à 6 h. L'idée étant d'allier l'utile et l'agréable et faire un choix gagnant/gagnant : respecter la nature tout en faisant des économies.

Notre éclairage public est en cours de rénovation, les enfouissements sont en cours de réalisations, route de Souesmes et rue Cognée.

• Les études pour la réfection de la route de Salbris sont lancées.

• Le Conseil Municipal travaille également sur la requalification de la route de Souesmes en collaboration avec le département (enrobé, évacuation eaux pluviales, stationnement, aménagement). Les travaux sont prévus en 2023.

• Aménagements en cours d'étude pour un stationnement minute devant la boulangerie pour éviter les verbalisations pour stationnement gênant.

• Sécurisation du passage piéton au parking des écoles.

• Mise en place d'une zone 30 rue de l'Aumônerie.

• Pose de coussins berlinois chemin de la Croix Béthonne pour faire ralentir les véhicules.

• D'autres travaux sont prévus dans les prochaines semaines :

- pose de clôtures aux services techniques
- éclairage des tennis
- aménagement du cimetière
- curage des fossés chemin de la Croix Béthonne et lotissement des Malcottes...
- peinture de la garderie
- réfection du pont rue des Faubourgs

Les services techniques réaliseront ces travaux.

• Sécurisation des services techniques avec la pose d'un portail métallique



FIBRE OPTIQUE :

Tout le village (sauf les écarts) est éligible au raccordement à la fibre optique. Si votre opérateur vous annonce que vous n'êtes pas éligible, prenez contact avec Berry Numérique au 02.48.27.80.77 qui vous aidera dans l'établissement de votre raccordement.

VIE SCOLAIRE :

Jeudi 1^{er} Septembre 2022, je souhaite une très bonne année scolaire aux 46 élèves de CE2, CM1, CM2, aux enseignants ainsi qu'au personnel encadrant de l'école de Nançay.

Réfection de la peinture de la classe de CM1 et CM2, cet été.





MERCI À BASTIEN DELALANDE

La Commune de Nançay a participé à sa façon à l'effort national dans la lutte contre les nombreux feux de forêt qui ont fait rage cet été partout en France.

Un agent du service technique de Nançay a été libéré pendant plusieurs jours afin de renforcer le dispositif de lutte contre l'incendie. Bastien Delalande est sapeur-pompier volontaire au grade d'Adjudant-Chef au centre de secours de Neuvy-sur-Barangeon. Le 12 juillet, dans la nuit, il a pris le départ pour le Département de la Gironde sur la Commune de La Teste-de-Buch avec le groupe d'intervention feux de forêt "BERRY".

Chef d'Agrès d'un engin spécialisé de Vierzon, il a notamment participé avec son équipe à la protection de plusieurs habitations et à l'extinction de virulents fronts de feux sur ce sinistre hors normes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne a décidé d'augmenter, comme malheureusement la plupart des Communautés de Communes et Syndicats de la Région, le prix d'enlèvement et le traitement des déchets. Une décision nécessaire afin de maîtriser un équilibre financier compte tenu de la projection des années à venir. Pourtant nous trions de plus en plus pour la préservation de notre environnement. Cette augmentation s'explique pour plusieurs raisons essentielles. Chacun d'entre nous produit plus de déchets, les filières de traitement et de transport de ces déchets coûtent de plus en plus cher, plus on trie, plus on paye, cela peut paraître paradoxal mais c'est une réalité économique. S'ajoute une augmentation importante de la taxe gouvernementale (TGAP) sur les déchets. L'état souhaite limiter l'enfouissement et l'incinération des déchets. La Communauté de Communes travaille sur des mesures pour limiter la production des déchets et améliorer le recyclage. Une étude est en cours pour revenir à la taxe ordures ménagères.

Depuis quelques semaines les points d'apport servent de dépotoir. La déchetterie de Neuvy-sur-Barangeon est à votre service. Soyons citoyens, trions et respectons notre environnement.

ASSOCIATIONS – ANIMATIONS :

- U.S.N. Boules de Nançay termine une belle saison avec de nombreux participants à chaque tournoi. Merci aux bénévoles. Merci à l'association pour sa participation à hauteur de 2 496,24 € au financement de l'éclairage des terrains de jeux.



- Nançay Country Dancers reprend ses cours mardi 6 septembre 2022 salle polyvalente à Nançay, 18h00 - 19h30 niveau débutant et novice,

19h30 - 21h00 niveau novice+ et intermédiaire.

2 Cours gratuits aux nouveaux arrivants.

Cotisation annuelle donnant accès à tous les cours 90 €.

Pour tout renseignements Danielle 02 48 51 81 20 ou Philippe 06 71 27 24 70

- le 13 septembre 2022 à 17h45 : La forêt au Diapason, reprise des répétitions pour la chorale, salle des actes, mairie de Neuvy-sur-Barangeon.

- samedi 17 septembre 2022 : l'A.N.N.R organise une randonnée ombragée d'environ 8 km autour de l'étang du Puits qui sera suivie vers 12h30 d'un déjeuner à l'auberge de l'étang du Puits qui propose un menu à 20 €.

- dimanche 25 septembre 2022 : Ouverture de la chasse.

- dimanche 25 septembre 2022 : P.A.R. - 4^{ème} Bourse Multicollections (cartes postales, capsules, fèves, timbres...) – de 9h à 18h Salle des Fêtes de Neuvy-sur-Barangeon - Renseignements : 06.75.59.65.09

- dimanche 9 octobre 2022 : L.C.A - Fête de l'Automne.

- vendredi 14 octobre 2022 : L.C.A - Reprise du cinéma.

- dimanche 23 octobre 2022 : L.C.A - Théâtre.



Du 19 au 28 août 2022 a eu lieu à Nançay, le tournoi annuel de tennis organisé par le TC2N
Un grand BRAVO aux 166 participants.
Photo des finalistes et vainqueurs en compagnie des organisateurs

Votre Conseil Municipal met tout en œuvre pour construire un cadre de vie qui répond à vos besoins.

Je vous souhaite bonne lecture du 22^e mot du maire depuis mai 2019.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Avec tout mon dévouement.

Alain URBAIN

Maire

Pour nous joindre : - Téléphone : 02.48.51.81.35

Mail : mairiedenancay@wanadoo.fr - Site internet : www.nancay-sologne.fr - Facebook : nancayvillagedesologne